

Formation - *session débutant_e* autour de la **Comptabilité agricole et notions de base à la Gestion**

Date et horaire : **mardi 19 et mercredi 20 mai 2025,**

Horaires : J1 de 10h à 18h et J2 de 09h00 à 17h00

Lieu de la formation : locaux de la SCI du Cèdre, 104 rue Robespierre 93170 Bagnole

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Organisme de formation : FADEAR

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Public : Tout_e_s salarié_e_s accompagnant des porteurs de projets à l'installation agricole et des paysans_nes dans leurs projets

Prérequis : aucun

=> Apporter des cas concrets à analyser pour la seconde journée de formation le 19 septembre !

Intervenant extérieur : Samuel CHASSOT, animateur-Formateur AFOCG du JURA

Animation : Julien Melou, animateur-facilitateur salarié FADEAR

Contexte : Afin de répondre aux attentes de notre réseau, nous proposons une 1ère journée de formation. Nous souhaitons donner aux salarié_e_s débutant_e_s, les bases et les moyens nécessaires pour appréhender/maîtriser la comptabilité agricole dans la perspective d'accompagner des porteurs de projet (PP), et dans leur projet et prévisionnel PE (en connaissant le dispositif et son cadre) (ce qui sera abordé lors de formations ultérieures à définir).

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser les mécanismes comptables de base et décrire des notions de gestion

- Interpréter et analyser les données comptables pour mesurer et apprécier la situation agricole d'une ferme, d'un projet

Contenu de la formation :

Lundi 19 Mai 2025

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	Présentation de la session et des objectifs Tour de table et présentation des participant_e_s, attentes des stagiaires et ajustement de la formation	30 mn	Lundi 19 Mai 2025 09h30 - 10h00
Séquence 2	Les bases de la comptabilité-gestion agricole prévisionnelle <ul style="list-style-type: none">Comprendre les bases de la comptabilitéApport du formateur sur quelques définitions et éléments de vocabulaire comptable et de gestion.	2h30	10h00 - 12h30
Séquence 3	Savoir construire un bilan & un compte de résultat Exercices de mise en pratique en groupe <ul style="list-style-type: none">Mise en situation : à partir d'un exemple, construction d'un bilan et d'un compte de résultat <i>Travail sur étude de cas pratiques de comptabilité agricole pour se questionner, pour identifier les erreurs et les résoudre et donc développer des premiers automatismes dans le domaine.</i> Échanges entre les participants et apport de connaissances	2h00	13h30 - 15h30
Séquence 4	Maîtriser le différence entre Résultat Comptable et Résultat Fiscal Apport et échanges avec le formateur	1h00 (dont 15min de pause)	15h30 - 16h30
Séquence 5	Comprendre les mécanismes comptables en lien avec l'outil PE. - A partir de l'exemple précédent, mettre en application via l'outil PE et identifier les automatismes de l'outil.	1h00	16h30 – 17h30

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	<p>S'approprier les critères d'analyse du bilan d'une entreprise agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les grandes masses du bilan • Calculer et interpréter les critères financiers d'analyse du bilan <p>Échanges sur différents critères financiers en lien avec un Plan d'Entreprise et un diagnostic AP.</p>	3h00	<p>Mardi 20 Mai 2025</p> <p>09h00 - 12h00</p>
Séquence 2	<p>S'approprier les critères d'analyse du compte de résultat et des Soldes Intermédiaires de Gestion d'une entreprise agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différences dans la construction du Compte de résultat et des SIG • Calculer et interpréter les critères économiques d'analyse du bilan <p>Echanges sur différents critères économiques en lien avec un Plan d'Entreprise et un diagnostic AP.</p>	3h30	13h00 - 16h30
Séquence 6	<p>Bilan et évaluation orale de la formation</p> <p>Perspectives</p>	30 mn	16h30 - 17h00

Moyens pédagogiques :

- Apports méthodologiques
- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Documents supports
- Exercices d'application à partir d'un cas d'installation

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire

Modalités générales et frais liés à la formation :

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.

- Repas du midi sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR, inclus dans le coût de la formation ci-dessous.

Coût formation pour les salarié.e.s : **500 € (cinq cents euros) par stagiaire pour le suivi de la formation de 14 heures en présentiel, soit un coût stagiaire à l'heure de 35,7 € (trente-cinq euros et soixante-dix centimes) / heure / stagiaire** à l'ordre de la FADEAR, possibilité de prise en charge par votre fonds OPCO dans la limite de ces conditions.

On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge.

Attestation de formation : Une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation

Inscription et contact :

Julien Melou, animateur FADEAR (jmelou@fadear.org // 01 43 63 41 50)

Bulletin d'inscription à nous renvoyer

Formation en présentiel (progr. n°A 16) à Bagnolet les 19 et 20/05/2025

Comptabilité agricole et notions de base à la Gestion

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- **Droit d'accès**

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données

les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse

jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	102 RÉPUBLIQUE ➔ ROBESPIERRE

OU ?

ICI

MÉTRO 3 GALLIENI

FADEAR

MÉTRO 9 ROBESPIERRE

À la sortie du métro 9 (Robespierre), prendre la rue Arène Chéreau

CONTACTS

FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».